

nier mot de l'amour terrestre, c'étaient les adieux, les chants du désespoir, les dernières imprécations de quelque couple novice arrivé trop tôt sur nos rives inhospitalières.

Nos pères, en venant s'établir ici, avaient apporté avec eux les souvenirs du gai printemps de France; ils l'ont conservé dans leurs chansons, que nous avons apprises sans songer qu'elles avaient été faites pour d'autres cieux que les nôtres. Voilà sans doute pourquoi le mois de mai répond d'une manière si inexacte aux espérances qu'il nous fait concevoir chaque année. Aussi, c'est en France qu'il faut aller chercher le véritable mois de mai, dont nous n'avons ici qu'une pâle et froide copie.

* * *

Si nous étions en train de philosopher, ces simples réflexions pourraient nous mettre sur la trace de nombreuses inductions du même genre; mais tel n'est pas notre but. Cependant, cette boutade contre la température par laquelle nous venons de passer nous met plus à l'aise pour aborder un sujet qui ne nous paraît pas, de prime abord, nécessiter un grand déploiement d'images gaies ou de sentiments tendres. Il s'agit de la réforme que certains membres du Barreau de Montréal désirent introduire dans la constitution de l'Ordre des Avocats.

Pour l'édification de ceux qui ne sont pas initiés à la manière d'être de la docte profession, il est bon de dire que, souvent divisés en politique, incapables de s'entendre sur une question de droit controversée, les avocats sont les meilleurs camarades du monde. La rivalité parmi eux entretient une vive émulation, sans presque jamais laisser prise à l'envie. Il n'est pas une seule classe de notre société où la diversité des origines soit plus paisiblement confondue et plus imperceptible qu'au barreau, tant la condescendance mutuelle, la solidarité professionnelle et l'esprit de corps y exercent d'empire. Convaincus pour la plupart de l'impossibilité d'arriver vite à la fortune par leur profession, les avocats s'y attachent cependant de tout cœur; les uns gravissent à pas lents la pente ardue qui conduit à la magistrature, les autres lui demandent simplement l'honnête subsistance due au travail de chaque jour, tous s'estimant heureux s'ils réussissent de temps à autre à sauver un client de la ruine ou à trancher une question douteuse. Bien des médisances ont été accréditées sur leur compte, nous le savons; mais que voulez-vous? on n'est pas parfait, et les plaideurs malheureux pardonnent si difficilement! D'ailleurs, nous avouons que, grâce à une libéralité mal entendue, les portes du sanctuaire de Thémis sont depuis quelques années restées ouvertes à deux battants, et qu'il a bien pu s'y glisser quelques intrus. C'est là surtout ce qui a motivé le projet de réforme dont nous voulons parler.